



Le Sahel

NUMERO
10106

MERCREDI
14 Avril 2021

150 FCFA

**Lutte
contre la
COVID 19
dans la
région de
Zinder**

P. 7

● À la Présidence de la République

Le Chef de l'État a reçu en audience l'ambassadeur de France au Niger



Issa Moussa / ONEP

Le Président Bazoum recevant le message du Président Macron

Le Président de la République, Chef de l'État, SE Mohamed Bazoum, a reçu hier matin en audience, l'ambassadeur de France au Niger, SE Alexandre Garcia. A l'issue de l'audience, le diplomate français a confié avoir transmis au Chef de l'État une lettre de félicitations du Président de la République française Emmanuel Macron. «Je lui ai fait part de notre soutien et de notre désir de poursuivre notre coopération très étroite. Le souhait du Président de la République française est de renforcer cette coopération fondée sur des liens d'amitié très ancienne», a dit SE Alexandre Garcia. Plusieurs sujets, dont la sécurité et le suivi du sommet de

N'Djamena tenu du 15 au 16 février dernier, ont été abordés selon le diplomate français. «Ensemble, la France, le Niger, les partenaires de l'Union Européenne et de la Coalition pour le Sahel, nous avons une feuille de route à respecter. Nous allons travailler notamment, pas seulement sur les questions de sécurité, de lutte contre le terrorisme, mais également sur des questions de retour de l'État, du service public dans les régions de crise pour, le cas du Niger, particulièrement dans la région de Tillabéri», a souligné M. Garcia.

Il a indiqué aussi avoir évoqué avec le Président de la République «des grands chantiers à venir dans la politique nigérienne et des sujets sur lesquels la France peut aussi apporter son concours». Il s'agit entre autres des domaines de coopération privilégiée notamment «l'éducation, la santé, l'agriculture et l'énergie». «Vous pouvez compter sur la France pour rester aux côtés du Niger dans cette période très importante ; la France à titre bilatérale mais en tant que membre de l'Union Européenne pour apporter son soutien au Niger dans tous les domaines», a rassuré l'ambassadeur de France au Niger, SE Alexandre Garcia.

● Oumar Issoufou

● Conférence de presse du président de la Cour des Comptes sur le Rapport Général Public au titre de l'année 2020



Aboubacar Abzo / ONEP

**Pour l'ancrage de la démocratie et la
bonne gouvernance au Niger**

P. 3

● Lancement du Projet Initiative pour l'égalité de genre dans l'éducation au Niger
**Pour un accès plus égalitaire à l'éducation
et le maintien des filles à l'école**

P. 2

Lancement du Projet Initiative pour l'égalité de genre dans l'éducation au Niger Pour un accès plus égalitaire à l'éducation et le maintien des filles à l'école

L'ONG Plan International Niger a lancé hier matin son projet «Propriété à l'égalité» une initiative de G7 pour mettre l'égalité des sexes au centre de la planification de l'éducation nationale. La cérémonie de lancement qui a été présidée par M. Issa Bacharou, représentant le Secrétaire Général de l'ex Ministère de l'Enseignement Primaire en présence de Mme Oumy Lakh Sall représentante du Directeur National de Plan International Niger et de plusieurs invités. L'objectif de cette rencontre est d'informer et faire des plaidoyers avec les acteurs de l'éducation sur la mise en œuvre du projet.

En ouvrant les travaux, le représentant du Secrétaire général a rappelé que l'éducation et les questions de genre figurent parmi les priorités des plus hautes autorités du pays. Et Cela, en témoigne la ratification par le Niger de la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant ; de la convention des Nations

internationales en acte concret et domestiquer les instruments juridiques internationaux, le Niger a adopté des textes nationaux. Ainsi, la Constitution de la 7^{ème} République du Niger de Novembre 2010 consacre le droit des enfants à l'éducation et fait obligation à l'Etat, aux parents et aux communautés d'en assurer la jouissance. De

LOSEN) et le décret portant protection, soutien et accompagnement de la jeune fille en cours de scolarité en décembre 2017.

Cependant, a déploré M. Issa Bacharou, nonobstant les efforts de l'Etat et des partenaires, les taux bruts de scolarisation restent encore bas. C'est ainsi qu'en 2018, le taux brut de scolarisation était de 13% au préscolaire, 64,1% au cycle primaire, 29,2% au cycle base 2 et 9,9% au lycée. Aussi, le maintien des élèves, surtout les filles dans le système est faible et les déperditions scolaires élevées. Aussi, a-t-il ajouté, on observe des inégalités dans l'accès et le maintien, non seulement entre les régions, entre zones rurales et zones urbaines mais surtout entre les filles et les garçons.

Face à ces différents défis et conscientes des risques, les autorités nigériennes, se sont résolues à promouvoir le droit des filles et garçons à l'éducation y compris en période de crise. Aussi, les Ministères en charge de l'éducation ont élaboré des plans de réponse prenant compte l'égalité de genre et l'inclusion. En somme, selon lui, le projet "Initiative pour l'égalité de genre dans l'éducation au Niger" qui a été lancée en juillet 2019 par les ministères de l'éducation et du développement du G7, en collaboration avec des organisations multilatérales et de la société civile engagées à promouvoir l'égalité entre les sexes dans l'éducation, traduit l'engagement de Plan International Niger à mobi-



Une vue des participants à l'atelier

Salamatou Nestor / ONEP



La table de séance à l'ouverture des travaux

Salamatou Nestor / ONEP

Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme et enfin de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. M. Issa Bacharou a indiqué que pour traduire ces engagements

même, des réformes ont été entreprises pour rendre le système éducatif nigérien plus performant et efficace. Il s'agit entre autres de l'adoption en 1998, de la loi d'orientation du système éducatif nigérien (la

liser les ressources pour la promotion de l'égalité de genre conformément à sa mission.

La Représentante du Directeur National de Plan International Niger Mme Oumy Lakh Sall a, dans allocution, rappelé que l'ONG Plan International est une organisation qui intervient au Niger depuis 1998. Elle est engagée pour la promotion des droits de l'enfant de façon générale et fait de la lutte en faveur de l'égalité des filles et des jeunes femmes, son cheval de bataille. C'est ainsi que dans le cadre de sa stratégie pays 2018-2022, Plan Niger ambitionne d'atteindre trois millions de filles et de jeunes femmes qui apprennent, décident, dirigent et s'épanouissent dans un environnement exempt de toutes violences basées sur le genre à l'horizon 2022.

Mme Oumy Lakh Sall a notifié que c'est dans l'optique de renforcer sa position d'organisation œuvrant pour la promotion des droits de l'enfant et l'égalité pour les filles et concourir ainsi

à sa stratégie pays pour l'atteinte de ses objectifs, que Plan International s'est résolument engagé dans l'Initiative GCI aux côtés des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des organisations sœurs et des organisations de la société civile. L'initiative GCI a été lancée en juillet 2019 par les Ministres de l'éducation et du développement du G7, en collaboration avec des organisations multilatérales et de la société civile engagées à promouvoir l'égalité entre les sexes dans l'éducation.

De ce fait, ce projet qui vise à contribuer à l'égalité entre les sexes dans le secteur éducatif, est en parfaite harmonie avec les interventions de Plan International qui œuvre inlassablement pour la promotion des droits de l'enfant, avec un accent sur l'égalité des filles.

Farida Ibrahim Assoumane




CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE SUNU Assurances IARD Niger

Le Président du Conseil d'Administration de SUNU Assurances IARD Niger invite les actionnaires de la société à participer à une **Assemblée Générale Ordinaire** qui aura lieu le **jeudi 29 avril 2021 à 11 heures au siège de SUNU** sis, rue de Kalley à Niamey, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
2. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA sur les Sociétés Commerciales et le Groupement d'Intérêt Economique ;
3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
4. Approbation des conventions réglementées ;
5. Quitus à donner aux Administrateurs et décharge au Commissaire aux Comptes ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et fixation de la date de mise en paiement des dividendes ;
7. Démission d'un Administrateur ;
8. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
9. Nomination de deux nouveaux Administrateurs ;
10. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes ;
11. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs au titre de l'exercice 2021 ;
12. Pouvoirs pour formalités légales de dépôt et de publicité.

Le Président du Conseil d'Administration



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE SUNU Assurances Vie Niger

Le Président du Conseil d'Administration de SUNU Assurances Vie Niger invite les actionnaires de la société à participer à une **Assemblée Générale Ordinaire** qui aura lieu le **jeudi 29 avril 2021 à 9 heures au siège de SUNU** sis, rue de Kalley à Niamey, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
2. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme OHADA sur les Sociétés Commerciales et le Groupement d'intérêt Economique ;
3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
4. Approbation des conventions réglementées ;
5. Quitus à donner aux Administrateurs et décharge au Commissaire aux Comptes ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos au le 31 décembre 2020 et fixation de la date de mise en paiement des dividendes ;
7. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs au titre de l'exercice 2021 ;
8. Démission d'un Administrateur et ratification de la cooptation de son remplaçant ;
9. Pouvoirs pour formalités légales de dépôt et de publicité.

Le Président du Conseil d'Administration

● Conférence de presse du président de la Cour des Comptes sur le Rapport Général Public au titre de l'année 2020
Pour l'ancrage de la démocratie et la bonne gouvernance au Niger

La Cour des Comptes l'institution compétente en matière de contrôle des finances publiques, a porté à la connaissance du public son rapport général public au titre de l'année 2020, à travers une conférence de presse animée hier matin, à Niamey par le président de ladite institution, Pr Narey Oumarou. Ce rapport se singularise des précédents par le fait qu'il ne comporte qu'une seule partie portant sur les résultats de contrôles effectués au cours de la période concernée, c'est-à-dire l'année 2020. En effet, la partie qui ne figure pas dans ce rapport est celle relative au suivi des recommandations antérieurement adressées aux entités contrôlées. Ce n'est nullement une omission de la part de la Cour des Comptes, dit-on. Cela s'explique plutôt par les restrictions imposées par la pandémie à coronavirus.

Le présent rapport général public s'articule autour de quatre axes majeurs. Il s'agit en l'occurrence du contrôle des opérations de l'Etat ; du contrôle des opérations des collectivités territoriales ; du contrôle des établissements publics à caractère industriel et commercial, sociétés d'Etat, sociétés d'économie mixte, des établissements publics à caractère social, des projets et programmes de développement et enfin le contrôle des comptes annuels des partis politiques et de la déclaration des biens. Dans ses propos liminaires, le président de la Cour des Comptes a précisé que ce rapport fait uniquement le point sur les résultats issus des contrôles effectués durant cette période et les recommandations qu'ils appellent. En outre, tout comme dans ses rapports précédents, la Cour des Comptes a mis en évidence la persistance d'un certain nombre d'anomalies. En ce qui concerne le contrôle de l'exécution des lois de finances 2018 et l'établissement de la déclaration générale

de conformité, Pr Narey Oumarou a relevé le retard dans la transmission à la Cour par le gouvernement des documents accompagnant le projet de loi de règlement rendant difficile l'accomplissement de sa mission d'assistance au parlement. Le rapport souligne aussi la non régularisation, durant les exercices concernés, des dépenses payées sans ordonnancement préalable et la non production du compte de gestion du payeur de l'Assemblée Nationale. Par ailleurs, il résulte du rapprochement entre le projet de loi de règlement et les comptes de gestion des comptables principaux de l'Etat une concordance au niveau des recettes, des dépenses et des résultats tant en ce qui concerne le budget général que les comptes spéciaux du trésor. Quant à l'audit des réalisations physiques des investissements exécutés par l'Etat au titre des exercices 2014 et 2015, le rapport général public 2020 de la Cour des Comptes souligne les imperfections relevées sur certains ou-

vrages hydrauliques et infrastructures scolaires ; la passation de certains marchés non-inscrits dans les plans annuels de passation des marchés exécutés ; la non liquidation des pénalités de retard sur les marchés relatifs aux chantiers exécutés hors délais et l'absence de procès-verbal d'arrêt des travaux pour les chantiers inachevés ou abandonnés.

Par rapport au contrôle des opérations des collectivités territoriales, le président de la Cour des Comptes explique que le contrôle a porté sur la gouvernance locale, la gestion administrative, la gestion budgétaire et comptable ainsi que la gestion domaniale. Ici, la Cour des comptes relève par rapport à la gouvernance locale et la gestion administrative l'absence de tenue des sessions de certains conseils municipaux ; l'absence d'arrêtés portant organisation et fonctionnement des services des communes contrôlées. S'agissant de la gestion domaniale, budgétaire et comptable, le rapport général public 2020 de la Cour des Comptes précise qu'elle est caractérisée par un certain nombre d'irrégularités, singulièrement l'absence d'autorisation préalable au lotissement ainsi que le manque de viabilisation des sites lotis et des anomalies dans la procédure d'élaboration et d'exécution des budgets communaux ainsi que la reddition des comptes des collectivités territoriales contrôlées. En ce qui concerne le contrôle des établissements publics à caractère industriel et commercial, sociétés d'Etat, sociétés d'économie mixte, des établissements publics à caractère social, des projets et programmes de développement, le



Pr Narey Oumarou

Aboubacar Abzo / ONIEP

rapport note que le contrôle a porté sur la performance du Projet de Gestion des Risques des Catastrophes et de Développement (PGRC-DU) et la gestion des ressources humaines de dix (10) entités. Pour ce qui est du contrôle de la performance du PGRC-DU, il a été constaté le non achèvement des travaux de certains aménagements hydro-agricoles ; l'absence de suivi des travaux des aménagements hydro-agricoles ; le dépassement important de délai d'exécution de certains travaux et la non application de pénalités de retard. Sur le contrôle de la gestion des ressources humaines de dix (10) entités, le rapport général public de la Cour des Comptes constate la violation des textes applicables aux entités, en ce qui concerne principalement le recrutement, les rémunérations, les avantages et les primes accordés au personnel et aux dirigeants ; le non-respect des différents prélèvements obligatoires (cotisations sociales et prélèvements fiscaux). Sur le plan du contrôle des comptes annuels des

partis politiques et de la déclaration des biens, le président de la Cour des Comptes a indiqué que le contrôle a mis en évidence certaines insuffisances aussi bien au niveau des comptes annuels des partis politiques qu'aux déclarations des biens pour les personnes assujetties. Au niveau des comptes annuels des partis politiques, il a été constaté le retard dans le dépôt des comptes annuels ; la mauvaise tenue de la comptabilité de type privé et le faible niveau de dépôt des comptes. Relativement à la déclaration des biens, le rapport général public de la Cour des Comptes souligne le dépôt hors délai des déclarations des biens et le défaut des déclarations des biens de certains assujettis. En définitive, la Cour des Comptes a formulé plusieurs recommandations aux entités sur lesquelles elle a eu à exercer le contrôle. « Ces recommandations feront l'objet de suivi régulier », a conclu le président Narey Oumarou.

● Hassane Daouda

● Agence nationale de l'économie des conférences (ANEC)

Harika Kilbori, le marcheur de la paix remet le drapeau au directoire du Comité d'organisation de l'investiture du Président de la République

Des membres du comité d'investiture du Président de la République ont accueilli, hier dans l'après midi, dans les locaux de l'ANEC, un marcheur de la paix, venu exclusivement à Niamey pour l'investiture du nouveau Président de la République SE Mohamed Bazoum. Le marcheur Harika Kilbori, âgé de 54 ans a parcouru 802 km de Tamaya (région de Tahoua) à Niamey en 24 jours.

Au nom du directoire chargé d'organiser l'investiture du président de la République, une délégation composée, entre autres, du Grand Chancelier des Ordres Nationaux du Niger, le Général de Division à la retraite Mai Manga Oumara, le directeur général de l'Agence Nationale de l'Economie des Conférences, a accueilli le marcheur dans les locaux de l'ANEC. Harika Kilbori a officiellement remis au comité d'accueil le drapeau qui l'a accompagné de Tamaya jusqu'à Niamey.

Après avoir pris le drapeau des mains du marcheur, le Grand Chan-

celier des Ordres Nationaux du Niger, le général à la retraite Mai Manga Oumara a rappelé qu'à chaque grand événement vient s'ajouter un certain nombre d'activités. « Dans le cadre de l'investiture du Président de la République, nous avons eu ce généreux compatriote qui est venu pour agrémenter la fête. Il a porté le drapeau national depuis son village de Tamaya jusqu'à Niamey pour nous le remettre. Je pense que c'est vraiment sa contribution à l'événement et on ne peut que saluer ces genres de concitoyens », a dit le général à la retraite Mai Manga Oumara. Rappelons que le marcheur de la



Harika Kilbori (à gauche) avec le Grand Chancelier des Ordres Nationaux

paix est arrivé à Niamey, la veille de l'investiture (1^{er} avril). Il a voulu accéder au Centre de Conférence International Mahatma Gandhi de Niamey pour remettre le drapeau, symbole de la paix au nouveau Président, mais hélas, compte tenu du contexte et de l'agenda de la cérémonie surchargé, Harika Kilbori a dû trouver la

bonne formule, c'est-à-dire, remettre le drapeau au moment opportun aux membres du comité d'organisation. Très heureux d'avoir parcouru cette distance au nom de la paix, le marcheur Harika Kilbori de Tamaya félicite le Président de la République pour son accession à la magistrature suprême de notre pays. Il se félicite

également d'avoir honoré son engagement. « C'est une décision que j'avais prise de marcher de mon village jusqu'à Niamey, si les élections se déroulent comme je le souhaite. J'ai fait 24 jours de route. Dieu merci, je n'ai rencontré aucune difficulté majeure, à part la fatigue indescriptible. C'est un challenge que je me suis donné de venir de manière symbolique assister à l'alternance démocratique que vient de réaliser notre pays » a dit M. Harika Kilbori. Au nom du directoire chargé d'organiser l'investiture du président de la République, le comité d'accueil a remis un prix d'encouragement de 1 million de Francs CFA au marcheur de la paix. Pour joindre l'utile à l'agréable les ressortissants du département d'Abalak ont également remis une enveloppe de 900.000FCFA au marcheur de la paix.

● Abdoul-Aziz Ibrahim

Kader Amadou/ONIEP

UMOA-Titres ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL DU 09 AVRIL 2021

UMOA-Titres (UT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 09 avril 2021, à la demande de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor du Sénégal, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à cent quatre-vingt-deux (182) jours pour un montant de 50 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Sénégal en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 09 avril 2021, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	139 550 000 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (en FCFA)	55 000 000 000
Dont ONC	ND
Montant Net	54 194 771 306
Taux Marginal	3,4397%
Taux Moyen Pondéré	2,8959%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	2,94%
Nombre de soumissions	64
Nombre de Participants directs	22
Taux de couverture	279,10%
Taux d'absorption	39,41%

UMOA-Titres (UT) remercie, au nom du Trésor Public du Sénégal, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 09 avril 2021

Le Directeur
Adrien DIOUF

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
OFFICE DU BACCALURÉAT DU NIGER

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

- Le présent Avis d'appel à candidatures s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des marchés paru dans le Sahel Quotidien N° 10094 du 23 mars 2021.
- L'Office du Baccalauréat du Niger, lance le présent appel public à candidature en vue de l'exécution du marché relatif à **l'acquisition et installation d'un groupe électrogène** au profit de l'Office du Baccalauréat du Niger (OBN).
- La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée à l'article 50 du code des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Le délai d'exécution du marché est de **dix (10) jours**.
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Département des Ressources Financières et du Matériel de l'OBN sis à l'Université Abdou Moumouni de Niamey, Rive Gauche, Email : sarkiamadou2@gmail.com, Tél : 96 87 72 39 / 91 44 70 76 au plus tard le 21 avril 2021 à 9 heures**. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21 avril 2021 à 10 heures 2021** dans la **salle de réunion de l'Office de Baccalauréat du Niger**.

LE DIRECTEUR
Pr. MOUNKAILA ABDO LAWALI SERKI

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE
Dons IDA H840 et IDA D 2960-NE
Unité de Coordination du Projet

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 001/2021/AON/PRODEC

Fourniture et installation de mobiliers au profit des 20 C.F.M. des 2 C.F.J.A. et de l'atelier mécanique du C.F.P.P. de Niamey

PAYS : NIGER
NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE (PRODEC)
No Don : IDA D 2960 – NE
Date : 30 mars 2021
Nom du Marché : Fourniture et installation de mobiliers au profit des 20 C.F.M. des 2 C.F.J.A. et de l'atelier mécanique du C.F.P.P. de Niamey dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC)
N° Référence : / DAON N° 001/2021/AON/PRODEC

1. La République du NIGER a reçu un Don de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché en vue de la fourniture et l'installation de mobiliers au profit des 20 C.F.M. des 2 C.F.J.A. et de l'atelier mécanique du C.F.P.P. de Niamey dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC).

2. Le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques sollicite des offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles pour exécuter le marché pour la fourniture et l'installation de **mobiliers au profit des 20 C.F.M. des 2 C.F.J.A. et de l'atelier mécanique du C.F.P.P. de Niamey** dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) en trois (3) lots répartis comme suit :

★ Lot 1 : Fourniture et installation de mobiliers au profit du C.F.J.A. de BELANDE, des C.F.M. de KORE MAIROUA DOGONDOUTCHI FARREY (Région de DOSSO), BALLEYARA, MAKALONDI, TILLABERI (Région de TILLABERI) et NIAMEY V (Région de NIAMEY) ainsi que l'atelier de mécanique du C.F.P.P. de NIAMEY;

★ Lot 2 : Fourniture et installation de mobiliers au profit du C.F.J.A. de KEGUEL, des C.F.M. de GABI, DAN GOULBI, GUIDAN ROUMDJI (Région de MARADI), MIRRIAH, DROUM, MATAMEYE et SASSOUMBOUM (Région de Zinder), CHETIMARI et GOUDOMARIA (Région de DIFFA) ;

★ Lot 3 : Fourniture et installation de mobiliers au profit des CFM d'ABERBISSINAT et d'IFEROUANE (Région d'AGADEZ) ainsi que d'ABALAK et de KAROFANE (Région de TAHOUA).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 et disponibles sur www.worldbank.org, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au jeudi de 8H 30 à 12H 30 et l'après-midi de 15H 30 à 17H et le vendredi de 8H à 13H.

COORDONNATEUR DU PRODEC :
Dr Aoula YAHAYA
Téléphone : 00 227 20 35 26 21/22
Adresse postale : BP : 11009 NIAMEY-NIGER
Coordonnées du bureau : rue OR-2 angle rue IB-77 Quartier ORTN-Issa Béri, à 80 mètres à l'ouest de la Voix du Sahel, 2^{ème} arrondissement communal.
Adresse électronique : prodecniger@yahoo.com / prodecniger@gmail.com.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera au comptant.

6-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le **10/05/2021 (30 jours minimum à compter de la première publication) à 10 Heures (Heure locale)**. La procédure de remise des offres par voie électronique est permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent au Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques, sis à la porte N°1588 sur le boulevard MALI BÉRI angle rue YN-74, ex immeuble HCCT, à 400 mètres à l'Est de l'Hôtel de Ville du 1^{er} arrondissement communal le même jour 10/05/2021 à 10 H 30 minutes (Heure locale).

7-Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de :
✓ UN MILLION SEPT CENT CINQUANTE MILLE (1 750 000) francs CFA pour le lot 1 ;
✓ DEUX MILLIONS (2.000.000) de francs CFA pour le lot 2 ;
✓ SEPT CENT CINQUANTE MILLE (750 000) francs CFA pour le lot 3.
sous la forme de :
- Caution bancaire en cas de dépôt par voie physique ou
- ou en cas de dépôt par voie électronique cette disposition est sans objet ; cependant l'offre devra être accompagnée d'une déclaration de garantie d'offre ou d'une garantie d'offre (émise par une banque ou un organisme de garantie) conforme à la garantie type incluse dans la Section IV, Formulaire de soumission de l'offre.

8-Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :
Nom de l'Agence d'exécution : Projet de développement des compétences pour la croissance (PRODEC)
Coordonnées du bureau : rue OR-2 angle rue IB-77 Quartier ORTN-Issa Béri, à 80 mètres à l'ouest de la Voix du Sahel, 2^{ème} arrondissement communal ;
Nom du responsable : Dr Aoula YAHAYA, Coordonnateur
Adresse postale : BP : 11009 NIAMEY
Téléphone : 00 227 20 35 26 21/22
Adresse électronique : prodecniger@yahoo.com / prodecniger@gmail.com;

NB : Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education,
Coordonnateur National du PRODEC
Dr Aoula YAHAYA

● **Artisanat**

De Mirriah au village artisanal de Niamey: l'itinéraire de Gajé Mani, fabricante des pots en terre cuite

A l'entrée ouest du village artisanal de Wadata, dans le 3^{ème} arrondissement de Niamey, des étalages des pots en terre cuite sont visibles sous des hangars. Ce sont des œuvres artisanales à la fois esthétiques. On y trouve des pots de fleur, des woks, des crêpières, des canaris, des gargoulettes et des cassolettes (encensoirs).

Gajé Mani est l'une des fabricantes de ces chefs-d'œuvre. Habitante de Mirriah (région de Zinder) où elle dispose de son propre atelier, la vaillante dame de 48 ans parcourt des centaines de km pour rejoindre le carrefour de référence qu'est le village artisanal de Niamey, afin d'écouler à juste valeur ses articles qu'elle confectionne à base de l'argile rouge et noir qu'elle se procure à 7 km de Mirriah. Héritière du métier de la poterie auquel elle a été initiée depuis ses 8ans, Gajé Mani passe souvent un mois entier à Niamey, à vendre ses pots. Une fois le gros lot fini ou presque, elle retourne à Mirriah pour fabriquer d'autres pots qu'elle revient commercialiser au village artisanal de Niamey. Depuis plusieurs années, elle passe sa vie entre son atelier (Mirriah) et le village artisanal. Et c'est cela aussi le business de Mme Gajé. «Pour les transporter j'achète des cartons, de la corde qui servent à protéger les pots lors du transport.

Les pots sont acheminés de Zinder à Niamey par les bus en raison de 1500FCFA à 3000FCFA, selon la taille des emballages. Une fois ici, on cherche les matières pour les décorer», explique-t-elle. Gajé Mani utilise de la peinture blanche, rouge brique, noire, cendre, du vernis, du pinceau et du pétrole pour la décoration des pots. Une fois prêts, le complet de petits pots de fleur se vend à 15.000FCFA sans fleur et à 20000FCFA avec fleur, les moyens à 20.000FCFA sans fleur et 25.000FCFA avec fleur et les plus grands à 35.000FCFA avec fleur. Gajé Mani fabrique, aussi à base d'argile des woks, des crêpières qu'elle vend à 1.000 FCFA, des canaris, des gargoulettes à 2.500FCFA et des cassolettes (encensoirs) de 500 à 1.250 FCFA. Elle répare aussi les pots cassés dont les prix varient en fonction du niveau de la fissure. Comment fabrique-t-on un pot? La fabrication des pots commence



Pinceau à la main Gajé Mani en plein travail de finition


avec de l'argile noire submergée dans un bassin d'eau pendant toute une nuit, apprend-on. La matière devient ferme et gluante. Elle est ensuite pétrie avec de l'argile rouge bien pilée et tamisée. Une fois l'argile solidifiée, on taille le fond du pot en

utilisant de spatule en bois pour l'éta-ler et doubler. Puis à l'aide d'un moule on enroule la pate d'argile de façon à former la paroi. Progressivement la base de l'argile est tirée vers le haut en appliquant une pression régulière jusqu'à ce que le pot soit de

la hauteur souhaitée. La forme finale obtenue est d'abord séchée, elle est essuyée avec de l'argile rouge afin de la rendre lisse et brillante. C'est là qu'intervient la phase de mise au feu qui dure du coucher au lever du soleil. Ce faisant, Gajé Mani fabrique deux (2) pots par jour. Cependant, face au risque élevé de voir parvenir ses pots à Niamey en morceaux du fait de l'état de dégradation de la route sur l'itinéraire à certains niveaux, l'artisane s'y prend avec sa propre méthode. C'est ainsi qu'elle confectionne ses pots en deux pièces. Elle les assemble à Niamey à l'aide de colle et de la poudre de plâtre mélangées, avant de procéder à la décoration et à la peinture. Les difficultés qu'elle rencontre sont entre autres celles liées au marché et au transport. En effet, malgré sa méthode Gajé Mani qui se retrouve souvent avec des articles fissurés fait aussi face à une rareté de la clientèle de fois. Néanmoins, elle affirme bénéficier du soutien de son mari et se dit fière de son métier qui lui permet de subvenir aux besoins de sa famille et même de payer la scolarité de ses enfants.

Chérifatou Adamou H. Dourbi (stagiaire)

 Marchés Publics REPUBLIQUE DU NIGER Cabinet du Premier Ministre Direction du Cabinet Secrétariat Général	
AVIS D'APPEL À CANDIDATURE	
Pour la livraison de cartons de sucre blanc raffiné	
<p>1. Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés paru dans le Sahel du 14 janvier 2021.</p> <p>2. Le Cabinet du Premier Ministre sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de cartons de sucre blanc raffiné.</p> <p>3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée aux articles 50 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.</p> <p>4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier complet de Demande de Renseignements et de Prix ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Marchés Publics Mel :</p>	<p>secretariat.dmpcabpm@gmail.com . Cabinet du Premier Ministre.</p> <p>5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat Général du Cabinet du Premier Ministre au plus tard le 21 avril 2021 à 10 heures. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.</p> <p>6. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 9.1 des DPDRP.</p> <p>7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 21 avril 2021 à 10 heures 30 minutes à l'adresse suivante : Salle de réunion de la DMP, Bâtiment Ex-CESAG, Cabinet du Premier Ministre.</p> <p style="text-align: right;">Mme Lawel Mariama Ousmane Djika</p>

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT	
<p>La Coopération technique allemande au Niger, GIZ-Niger, à travers son Bureau de Niamey et spécifiquement le projet "Appui à African Continental Free Trade Area - AfCFTA" (PN : 20.2208.5-001.00), envisage le recrutement d'un Consultant en charge de faire une proposition sur les activités à mener dans les nouvelles composantes du projet régional "Appui à l'AfCFTA".</p> <p>Sont éligibles au présent appel d'offre ouvert, les personnes physiques remplissant les conditions ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise en économie, en droit ou dans un domaine connexe ; - Langue : C1-2 niveau d'anglais ; - Expérience professionnelle générale : minimum 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intégration économique régionale et continentale africaine ; - Expérience professionnelle spécifique : 3 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs clés du commerce des services, du commerce des biens ou des investissements et de leur impact sur le développement économique de l'Afrique ; - Expérience en matière de leadership/management : Expérience en tant que chef d'équipe de 3 missions d'évaluation dans le contexte du commerce ; - Expérience régionale : 2 ans d'expérience professionnelle dans un pays de l'UA ; - Expérience dans le domaine de la coopération au développement : 3 ans d'expérience professionnelle dans l'analyse et la planification de projets/composants commerciaux en Afrique ; - Autre : bonne connaissance de l'AfCFTA. <p>La GIZ invite les candidats qui remplissent ces conditions à retirer le dossier complet de soumission du 15 au 20 avril 2021, de 09 à 17 heures, à son Bureau de Niamey, sis en face du Commissariat central.</p> <p>La langue de travail de cet appel d'offre est le Français.</p>	

REPUBLIQUE DU NIGER
AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIÉTÉ
DE L'INFORMATION
PROJET VILLAGES INTELLIGENTS POUR
LA CROISSANCE DES ZONES RURALES
ET L'INCLUSION NUMÉRIQUE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 007/2021/PVI/UGP

Recrutement d'un Consultant Individuel pour une Etude sur le partage d'infrastructures et le Roaming National au Niger

1. Introduction

Le gouvernement du Niger a obtenu un don et un crédit de la Banque mondiale/IDA pour le financement d'un projet d'appui à la mise en œuvre du programme « Villages Intelligents », et se propose d'utiliser une partie des fonds pour le recrutement d'un Consultant pour une Mission d'Appui administratif, technique et juridique.

Les objectifs de développement du Projet sont l'accès aux services de téléphonie mobile large bande et l'apport de services financiers numériques dans les zones rurales sous-desservies du Niger.

2. Objectifs de la mission

L'efficacité en matière d'économie des réseaux implique la non-duplication des ressources essentielles, notamment les infrastructures passives et actives. Au Niger, la Loi 2018-45 portant réglementation des télécommunications fixe en ses Articles 37 et 38 les conditions d'interconnexion des réseaux, et l'Article 6 traitant des missions de l'ARCEP mentionne que cette institution doit s'assurer que opérateurs offrent le service de Roaming National à ceux qui en font la demande. Par ailleurs, le Décret 2012-527/PRN/MC/NTI du 06 Décembre 2012 fixe les modalités pratiques d'application des règles et principes du partage des infrastructures (PI) de télécommunications.

L'objectif général de la mission objet des présents Termes de référence porte sur l'Etude détaillée du partage d'infrastructure et du Roaming National (RN) au Niger et la formulation de propositions concrètes pour favoriser l'expansion des réseaux de télécommunication en particulier dans les zones rurales.

Le Consultant devra :

- Faire un état des lieux des infrastructures de réseaux de télécommunications (offrant des services ouverts au public)
- Etablir la situation actuelle (diagnostic) du niveau de partage d'infrastructures (passives et actives) notamment dans les zones rurales
- Explorer la faisabilité du Partage des Infrastructures de transport et distribution d'Energie Electrique et de pétrole, Eau et proposer les modalités techniques et réglementaires le cas échéant, notamment dans les zones rurales
- Identifier les facteurs limitatifs du PI (passif et actif)
- Présenter les dispositions réglementaires encadrant le PI au niveau de l'espace communautaire (UEMOA, CEDEAO)
- Formuler des recommandations pour améliorer les dispositions du PI en s'inspirant des « Best Practices » et des textes (Lois, Directives, Décrets d'application) en vigueur au Niger.
- Faire un état des lieux des dispositions légales et réglementaires encadrant le RN au Niger et dans l'espace communautaire (CEDEAO, UEMOA)
- Etablir le diagnostic de l'état actuel du RN au Niger et expliquer les déterminants qui expliquent la situation actuelle
- Identifier les exigences techniques liées à l'implémentation du RN pour les différents services (Voix, SMS, Données)
- Proposer des modalités pratiques (notamment tarifaires sur le trafic de gros, harmonisation des tarifs de détail, critères de choix de réseaux, qualité de service) pour encadrer la mise en œuvre efficace de l'itinérance au profit des

usagers notamment les zones rurales

- A partir d'une relecture des dispositions réglementaires et juridiques portant sur les communications électroniques au Niger et des meilleures pratiques, proposer des aménagements ou textes permettant d'inciter le secteur privé à investir dans les infrastructures de télécommunications.

I. Livrables - Calendrier d'exécution

Le Consultant exécutera la mission dans un délai global de douze (12) semaines comme ci-dessous :

- Une note de cadrage méthodologique, démontrant la compréhension de la mission et précisant le chronogramme des tâches ; ce rapport sera remis dans un délai d'un (1) semaine après la signature du contrat.
- Il sera validé par l'autorité contractante dans un délai de sept (7) jours.
- Un rapport provisoire dans un délai de huit (8) semaines après validation de la note de cadrage.
- L'organisation d'un atelier de restitution à Niamey au cours duquel le Consultant présent physiquement présentera le résultat de ses travaux. Cet Atelier auquel participeront l'ANSI, l'ARCEP, le MPTEN, les Opérateurs de réseaux, les Towerco, etc. formulera des recommandations et avis pertinents qui devront être pris en compte par le Consultant. Cet Atelier devra se tenir au plus tard 1 semaine après la remise du rapport provisoire.
- Un rapport final, au plus tard une (1) semaine après l'Atelier de restitution.

Les rapports provisoire et final doivent être rédigés en langue française et transmis sur support papier en **cinq (5) exemplaires, reliés au format A4 et en version électronique (format fichier Word)**.

(NB : Les jours et semaines ici sont calendaires).

II. Méthodologie

Le Consultant précisera les méthodes de travail et les moyens retenus pour la réalisation de sa mission. La méthodologie de travail préconisée consiste à revoir les dispositions juridiques et réglementaires sur le PI et le RN au Niger, dans l'espace communautaire et les pratiques envisagées par les instances internationales (ARTAO, GSMA, UIT, etc.)

Le Consultant devra également s'entretenir avec les principaux acteurs (MPTEN, ARCEP, ANSI, Opérateurs nationaux et privés, Sociétés d'Energie et d'Eau, etc.) pour établir un diagnostic de la situation au Niger en vue de formuler des recommandations d'amélioration pour créer un environnement favorable à l'investissement privé dans les infrastructures de télécommunications au Niger.

III. Profil du Consultant

Le Consultant Individuel devra avoir le profil suivant :

- Qualifications

Ingénieur en télécommunications (BAC+5), Economiste-Gestionnaire spécialisé en télécommunications (BAC+6)

- Expérience professionnelle

Quinze (15) ans d'expérience professionnelle dont au moins 10 ans comme charge d'études principal (ou Ex-

périence équivalente).

Excellente connaissance de l'environnement institutionnel et juridique des télécommunications au Niger
Avoir réalisé au cours des (5) cinq dernières années au moins 2 (deux) missions similaires à la présente Etude au Niger ou dans la sous-région (UEMOA, CEDEAO).

IV. Méthode de sélection

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (CI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Les candidats présélectionnés après la phase analyse des cv passeront un entretien.

V. Composition du dossier de candidature

Le dossier doit comporter les pièces ci-dessous :

- 1 Lettre de présentation (1 page)
- 1 CV rédigé en Français (3 pages au maximum) mettant en évidence les expériences du candidat en rapport avec les Termes de référence
- Copies légalisées des diplômes et attestations
- 3 références professionnelles
- 1 copie légalisée de la carte d'identité valide

3. Procédure de recrutement – Lieu d'affectation

Le recrutement sera effectué par appel à candidatures qui permettra d'établir une liste restreinte d'au moins trois (3) candidats répondant aux qualifications et aptitudes exigées.

- **Lieu d'affectation** : Niamey
- **Durée du contrat** : Le contrat sera conclu pour une durée d'un (01) an à compter de la signature.
- **Rémunération** : Selon la durée homme/jour des missions évaluée sur une base mensuelle
- **Prise de service** : Dès approbation des résultats du recrutement par la Banque Mondiale.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 9h 00 à 12h**

Les manifestations d'intérêts rédigées en français doivent être déposées, expédiées ou envoyées par courriel électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le vendredi 30 avril 2021 à 10 heures et porter la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant pour une mission d'appui administratif, technique et juridique »**

Le Projet se réserve le droit de demander au besoin les preuves des documents fournis dans le cadre de la candidature, lors de l'évaluation

Adresse :

Projet Villages Intelligents pour la Croissance Rurale et l'Inclusion Numérique (PVI) - Unité de Gestion du Projet (UGP) Sis l'angle Pharmacie 3 Août - Dar - Es-Salaam - 200 m après l'Union Européenne BP : 11968 - Tél : 90 72 24 02
Email : pvi-bm.recrutements@ansi.ne

Lutte contre la COVID 19 dans la région de Zinder Les résultats probants du Projet ECHO Covid-19

L'Organisation non gouvernementale GOAL, d'origine irlandaise a son siège à Dublin avec des représentations opérationnelles à Londres (Grande Bretagne) et à Washington (Etats-Unis d'Amérique). Cette ONG est présente au Niger depuis 2005 avant de s'installer la même année dans la région de Zinder qui a été secouée par la crise alimentaire et nutritionnelle. Goal est une ONG de développement et d'urgence qui intervient dans le domaine de la santé, de la nutrition et de la sécurité alimentaire, de l'eau, l'hygiène et l'assainissement et sur les secteurs transversaux qui se rapportent à la promotion du Genre, la protection de l'Enfant et les droits de la femme.

Goal Zinder mène ses activités avec l'appui financier de plusieurs organismes dont l'Agence Européenne ECHO qui l'assiste sur le projet Santé COVID 19, le PAM, IrishAid, une Agence Irlandaise pour le développement qui est somme toute considérée comme le principal bailleur de fonds traditionnel et d'autres soutiens pour mettre en place le projet pilote ULICLAF pour une période de 18 mois.



M. Buhendwa Léopold,
Directeur pays de l'ONG
GOAL

D'après le Directeur pays de l'Ong GOAL Niger, l'Ong a, avec l'ensemble des partenaires dont le ministère de la santé, mis en place un projet de prévention et d'implication communautaire dans les trois districts sanitaires avec des résultats palpables. «Notre vœu est d'étendre nos activités vers les autres régions, mais tout dépendra des financements à rechercher pour aller de l'avant», explique M. Buhendwa Léopold.

S'agissant du projet ECHO Covid qui intervient dans le cadre de la santé, il a été initié et mis en exécution pour répondre effectivement à cette pandémie qui touche le Niger à l'instar des autres pays du monde.

Selon le Coordonnateur Régional de l'ONG GOAL, M. Abdou Mayaki, le Projet santé ECHO Covid a débuté ses activités pour une durée de 9 mois et intervient dans trois districts sanitaires à sa-

voir Gouré, Tanout et Belbédji.

C'est à partir de 2020 que l'ONG GOAL s'est engagée à étendre ses activités vers les autres régions du Niger où elle est actuellement présente à Tillabéry à travers des interventions d'urgence.

Cette organisation non gouvernementale internationale fait aujourd'hui partie des acteurs très impliqués dans le cadre de la lutte contre le Covid 19 d'où la création du projet ECHO Covid 19 qui a rencontré l'adhésion et l'engouement des populations dans ses interventions:

Ce projet a pour objectif majeur de "réduire la propagation de la COVID 19 au Niger grâce à l'approche CLA et au renforcement des capacités de réponse du système de santé. Il est financé par ECHO à hauteur de 500.000 Euro pour une période de 9 mois allant du 1^{er} Juillet 2020 au 31 mars 2021." Il comprend deux axes d'intervention relatifs au renforcement du système de santé dans le cadre de la gestion de la pandémie de Covid -19 et aux activités communautaires de prévention de la maladie.

Le projet ECHO COVID 19 intervient dans trois districts sanitaires notamment à Gouré, Tanout et Belbédji avec 17 CSI et trois hôpitaux de districts tout en ciblant 65 villages pour les activités communautaires.

Ces activités se résument à la formation des agents de terrain, la dotation en matériel notamment les dispositifs de lavage des mains appuyés de gel hydro-alcoolique, des bavettes suivi d'un soutien au niveau des cas suspects à travers la distribution d'un kit spécial qu'on attribue aux malades. A cela s'ajoutent des séances de formation dans les villages, le recrutement des agents de santé, la supervision des activités, les émissions de sensibilisation à travers les radios communautaires, l'appui logistique et une nouvelle approche

EPC pour relancer tous les acteurs afin de prendre des précautions relatives aux activités d'hygiène.

Toutes ces activités ont été menées par les agents de santé, les relais communautaires, les agents terrain de l'ong Goal, mais aussi et surtout par les communautés de base qui ont accueilli favorablement cette initiative salubre et louable de l'ong Goal à travers le projet Covid 19.

Témoignages des populations bénéficiaires

Un bénéficiaire de Belbédji : «nous avons compris l'importance de la formation que le projet ECHO Covid 19 a dispensé à notre attention. Nous respectons les mesures barrières notamment le lavage des mains à l'eau et au savon, le port des bavettes et la distanciation. Nous évitons également d'effectuer des voyages sans intérêt majeur».

Une femme bénéficiaire de Tanout : «Nous lavons correctement nos mains à l'eau et au savon. En l'absence du savon, nous utilisons le gel hydro-alcoolique. Chose réconfortante, nous avons constaté un changement significatif dans la vie quotidienne en mettant un accent particulier sur les mesures exceptionnelles d'hygiène».

M. Ari Djarami, Maire de la Commune rurale de Guidiguir : «Nous remercions l'ong Goal et le projet ECHO Covid pour cet accompagnement efficace dans le cadre des mesures de prévention contre le Coronavirus. A tra-



M. Abdou Mayaki,
Coordonnateur Régional de
l'ONG GOAL

vers l'application de ces mesures barrières nous évitons aux populations de connaître des désagréments liés à cette terrible maladie».

La sensibilisation, faut-il le préciser a touché 170.000 personnes dans les différents villages et 7400 personnes ont été formées sur le dépistage de la malnutrition. Dans le même ordre d'idées, les médecins chefs des districts sanitaires des départements de Belbédji, de Tanout et Gouré se



Les bénéficiaires du projet ont organisé des réjouissances populaires pour se féliciter de sa réussite et de sa démarche

sent réjouis de la qualité des prestations accomplies efficacement par le projet ECHO dans leur localité respective.

Dr Lompo Seydou, médecin-Chef du district sanitaire de Belbédji a déclaré que «l'ONG Goal est un partenaire important pour le département. Nous sommes satisfaits de ses interventions à travers le projet Covid 19 d'une part et d'autre part dans la prise en charge de la nutrition». Le médecin -Chef du district sanitaire de Tanout, Dr Djibo Harouna indique pour sa part que le projet ECHO Covid a, de par sa démarche, marqué une différence par rapport aux autres projets. «Ici les activités pour ce cas de figure sont affichées, surveillées, supervisées et évaluées. Ce qui est extraordinaire, les comportements en lien avec l'hygiène ont carrément changé, évolué dans le sens positif».

Dr Dan Kassoua Abdou, Médecin-Chef du district sanitaire de Gouré : «Le projet ECHO Covid a apporté des changements qualitatifs dans ses actions chez les communautés de base. La sensibilisation des populations s'est déroulée de manière efficace car celles-ci ont pris conscience de la nécessité de fréquenter les centres de santé qui constituent la porte d'entrée de toute sorte de prestation».

Le Directeur régional de la Santé publique de Zinder, M. Abou Yahaya s'est déclaré satisfait des réalisations spectaculaires effectuées par le projet Covid et l'ong Goal en faveur des populations de la région.

L'ONG Goal a également construit plusieurs blocs de latrines pour améliorer les conditions d'hygiène ainsi que les travaux d'adduction d'eau potable au niveau de la maternité du CSI de Guidiguir. Le responsable de cette formation sanitaire et les représentants des populations ont exprimé leur vive satisfaction au regard de cette réalisation.

Le Dr Mamoudou Issaka, Responsable du Centre de Santé intégré de Guidiguir a exprimé sa satisfaction devant les réalisations du projet qui se matérialise par l'adduction d'eau à la maternité qui a tant besoin pour sa croissance. «Le projet ECHO Covid mérite d'être félicité et encouragé», a-t-il dit.

Grâce à toutes ces interventions, les populations bénéficiaires de ces réalisations comprennent aisément et acceptent la réalité de la Covid 19. C'est une maladie qui existe bel et bien au Niger dont la prise en charge est assurée par les autorités sanitaires avec l'appui des partenaires qui interviennent dans le domaine de la santé.

Pour preuve, au niveau communautaire et plus précisément dans les villages visités, le message relatif à cette pandémie a bien passé car les communautés partenaires sont très actives et réceptives par rapport à cette délicate question de Covid 19.

En dépit de toutes ces interventions, le Coronavirus sévit au Niger avec souvent des conséquences mortelles. C'est pourquoi, l'essentiel du programme exécuté par l'ong Goal reste sensible à la Covid 19 et comprend désormais le volet sensibilisation des communautés de base. Les bénéficiaires nourrissent l'espoir

chaque jour que Dieu fait de voir la continuité du projet ECHO COVID 19 car la lutte contre le Coronavirus reste et demeure un combat de longue haleine.

Pour réussir, un changement de comportement s'impose à tous les niveaux et nécessite beaucoup de patience et d'encadrement. Dans les contrées visitées, les populations ont organisé des réjouissances populaires en guise de soutien au projet ECHO Covid pour avoir apporté des changements qualitatifs dans leur vie quotidienne.

Siddo Yacouba,
ONEP-Zinder

● Ramadan :

L'arrivée du mois de Ramadan

Allah le Très Haut dit :

«(Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc, quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne! Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours. - Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants!» (Coran, 2 : 185).

Ce mois béni est une grande occasion pour le bien, la pratique culturelle, la dévotion et l'obéissance à Allah. C'est un mois important, une belle occasion, un mois au cours duquel les bonnes œuvres sont décuplées, les mauvaises aggravées, les portes du paradis ouvertes et les portes de l'enfer fermées. Allah y agréé le repentir des auteurs de péchés et de mauvaises actions. C'est un mois dont le début est miséricorde, le milieu pardon et la fin affranchissement de l'enfer.

Remerciez Le pour les occasions de bien et de bénédiction qu'Il vous a données. Remerciez-Le de vous avoir réservé des causes de grâce et des catégories de bienfaits abondants. Profitez du passage de ces moments sacrés et de ces occasions privilégiées en les meublant par des actes de piété et par l'abandon des interdits. C'est ainsi que vous mènerez une bonne vie et accéderez au bonheur après votre mort.

Pour le vrai croyant, tous les mois sont des occasions pour la dévotion, toute sa vie étant une occasion pour l'obéissance. Mais son désir pour le bien se renforce considérablement en Ramadan, et son cœur se livre avec plus d'énergie à la dévotion. Il s'oriente vers son Maître Transcendant et Très Haut. Pour Sa grande générosité, notre Maître octroie Sa grâce aux croyants jeûneurs et leur accorde une récompense multipliée pendant ce temps particulier. Il les rétribue abondamment pour leurs bonnes œuvres.

Combien aujourd'hui ressemble à la veille ! ...Les jours passent rapidement comme des instants. A peine avons-nous accueilli le Ramadan que nous lui disons au revoir. Et, peu de temps après, nous accueillerons le Ramadan une nouvelle fois. C'est à nous de nous dépêcher d'accomplir de bonnes œuvres dans ce mois important et de veiller à tout ce qui peut plaire à Allah et nous procurer le bonheur le jour où nous Le rencontrerons.

Comment nous préparer pour le

Ramadan ?

La préparation du Ramadan commence par un examen de conscience pour constater sa propre négligence dans la réalisation des exigences des deux attestations et dans l'accomplissement des obligations et l'abandon des sources de plaisir inutile ou suspect.

Le fidèle doit évaluer sa conduite afin que le Ramadan marque une accélération de sa progression dans la foi. Car celle-ci peut augmenter ou diminuer ; l'obéissance l'augmente et la désobéissance l'affaiblit. L'obéissance commence par la réalisation de la vraie servitude envers Allah seul. Cela est marqué par la croyance ferme qu'Allah est le seul qui mérite vraiment d'être adoré. Et puis on Lui consacre toute forme d'adoration sans Lui associer personne en cela. L'on doit aussi être convaincu que ce qui nous arrive ne pourrait pas ne pas nous arriver et ce qui nous a ratés ne pourrait pas nous frapper puisque tout est prédéterminé.

Nous nous abstenons de tout ce qui s'oppose à la réalisation des deux attestations et nous évitons d'introduire des innovations dans la religion et réaffirmons notre alliance et notre désaveu (...). Nous aimons la Sunna et ceux qui l'appliquent et nous la défendons partout et toujours.

Ensuite nous faisons notre propre examen de conscience pour la négligence que nous manifestons dans les pratiques rituelles comme l'accomplissement des prières en groupe, le rappel d'Allah, le Puissant et Majestueux, le respect des droits du voisin des proches et des autres musulmans. Il en est de même de notre laxisme relatif à la recommandation du bien, à l'interdiction du mal, à la recommandation mutuelle de la vérité, à la persévérance en cela, à la persistance dans l'abandon des mauvais actes et dans l'accomplissement des actes culturels et l'endurance des décrets d'Allah le Puissant et Majestueux.

L'examen de conscience doit encore concerner les actes de désobéissance et l'acharnement aux plaisirs. Il s'agit alors de cesser tout acte de désobéissance majeur ou véniel ; qu'il soit accompli à l'aide de l'œil comme un regard porté sur un objet interdit ou par l'oreille comme l'écoute de la musique ou par le pied comme la marche vers ce qu'Allah le Puissant et Majestueux n'agrée pas ou par les mains comme leur usage contraire à l'agrément d'Allah ou la bouche comme la consommation de ce qu'Allah a rendu illicite comme le fruit de l'usure ou de la corruption

ou d'autres revenus qui entrent dans la rubrique : spoliation des biens d'autrui.

Nous devrions avoir présent à l'esprit qu'Allah tend la main le jour pour permettre au pécheur de la nuit de se repentir et tend la main la nuit pour permettre au pécheur du jour de se repentir. A ce propos, Allah a dit : « Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux, - qui dépensent dans l'aïssance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaiteurs -- et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah), se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés - et qui est - ce qui pardonne les péchés sinon Allah ? - et qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu'ils ont fait. - Ceux-là ont pour récompense le pardon de leur Seigneur, ainsi que les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Comme est beau le salaire de ceux qui font le bien! » (Coran, sourate 3 : verset 133-136).

Et : « Dis: "Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux.» (Coran, sourate 39 : verset 53)

Et : « Quiconque agit mal ou fait du tort à lui-même, puis aussitôt implore d'Allah le pardon, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux. » (Coran, sourate 4 : verset 110).

C'est avec cet examen de conscience, avec ce repentir et cette imploration du pardon que nous devrions accueillir le Ramadan : «Le vrai intelligent est celui qui se maîtrise et œuvre pour préparer la mort. L'incapable est celui qui s'adonne à la passion et souhaite tout obtenir d'Allah ».

Le mois de Ramadan est certes un mois de profits et de gains. Le commerçant averti saisit les opportunités pour augmenter ses bienfaits. Profitez de ce mois grâce à la dévotion par la multiplication des prières, la lecture du Coran, le pardon aux autres, la bienfaisance à leur égard et la distribution d'aumônes aux pauvres.

En Ramadan, on ouvre les portes

du paradis, ferme les portes de l'enfer, enchaîne les démons et lance chaque nuit cet appel : ô celui qui cherche le bien ! Avance. Ô celui qui cherche le mal ! Recule. Soyez de bons serviteurs d'Allah fidèles à la tradition des ancêtres pieux et guidés par la Sunna de votre Prophète de sorte à obtenir au sortir du Ramadan le pardon de vos péchés et l'exaucement de vos bonnes oeuvres.

Sachez que le Ramadan est le meilleur des mois. Ibn al-Qayyim dit : « La comparaison des choses pieuses par Allah amène à préférer le Ramadan à tous les autres mois et ses dix dernières nuits à toutes les autres ». Voir Zad al-m'aad, 1/56. Ce mois est préféré aux autres pour quatre raisons :

Premièrement, il comprend la meilleure nuit de l'année, la nuit du Destin à propos de laquelle Allah le Très Haut a dit : « Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr. - Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr? - La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois. - Durant celle-ci l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre. - Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube. » (Coran, 97 : 1-5).

La pratique culturelle faite dans cette nuit est meilleure que les pratiques culturelles faites dans mille autres mois.

Deuxièmement, c'est au cours de ce mois que le meilleur livre fut révélé au meilleur des prophètes. A ce propos le Très Haut a dit : « (Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. » (Coran, 2 : 185) et : « Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie, Nous sommes en vérité Celui qui avertit, - durant laquelle est décidé tout ordre sage, - c'est là un commandement venant de Nous. C'est Nous qui envoyons (les Messagers), » (Coran, 44 : 3-5).

Dans al-Mu'djam al-Kabir, at-Tabarani a rapporté à la suite d'Ahmad d'après Waïlah ibn al-Asqu'a que le Messenger d'Allah a dit : « Les feuilles d'Ibrahim furent révélées durant la première nuit du Ramadan, et la Thora à la sixième nuit du mois et le Coran à la vingt quatrième » (hadith déclaré bon dans as-Silsila as-Sahih, 1575).

Troisièmement, les portes du paradis sont ouvertes pendant ce

mois et les portes de l'enfer fermées et les démons enchaînés. D'après Abou Hourayra le Messenger d'Allah a dit : « A l'arrivée du Ramadan, les portes du paradis sont ouvertes, celles de l'enfer fermées et les démons enchaînés » (cité par al-Boukhari et Mouslim). An-Nassaï a rapporté d'après Abou Hourayra que le Messenger d'Allah a dit : « A l'arrivée du Ramadan, les portes du paradis sont ouvertes, celles de l'enfer fermées et les démons enchaînés » (déclaré authentique par al-Albani dans Sahih al-Djami, 471). At-Tirmidhi, Ibn Madja et Ibn Khouzayma (selon une version) ont rapporté : « Dès la première nuit du Ramadan, les démons et les plus méchants des djinns sont enchaînés et les portes de l'enfer sont toutes fermées et celles du paradis toutes ouvertes. L'on appellera ainsi : ô chercheur du bien ! Avance. Ô chercheur du mal ! Recule. Et, à chaque nuit, Allah affranchit des gens de l'enfer » (déclaré bon par Al-Albani dans Sahih al-Djami (759).

Si on dit : si les démons sont enchaînés pourquoi tant de maux et de péchés arrivent en Ramadan ? La réponse est que ceux qui respectent les règles et conditions du Ramadan ne sont concernés que faiblement. On peut aussi dire que seule une partie des démons est enchaînée : les plus méchants. On peut encore dire qu'il s'agit d'une diminution des maux. Ce qui est constaté. Car les maux et péchés sont moins fréquents dans ce mois. En outre, l'enchaînement de tous les démons n'implique pas nécessairement l'absence totale de maux et péchés, ceux-ci ayant d'autres causes que les démons, comme les mauvaises âmes, les habitudes odieuses et les démons à visage humain. Voir al-fateh, 4/145.

Quatrièmement, le mois comprend beaucoup d'actions culturelles. Certains de celles-ci ne se retrouvent qu'en Ramadan. C'est le cas du jeûne, des prières nocturnes, de la distribution des nourritures, de la retraite pieuse, de l'aumône et de la lecture du Coran.

Je demande à Allah, l'Auguste, l'immeuble de nous assister tous à bien jeûner, à bien célébrer les prières nocturnes, à faire les actes d'obéissance et à nous abstenir des interdits. Louanges à Allah, le Maître des Univers.

Cheikh Saleh el Mounajjed
(Source : sajdine.com :
Les piliers de l'islam)

Horaires des départs des moments des prières obligatoires, de fin Souhour et de rupture du jeûne de Ramadan 1442H-2021 (pour la ville de Niamey, Latitude 13° 51' N, Longitude 7° 11' E, Heures = GMT + 1, Qibla = 72° 08' E (à partir du Nord)).

Ramadan	Jour	Date	Fajr	Souhour	Zohr	Asr	Maghreb	Iqad
1	Mardi	13	05:27	06:39	12:52	16:04	19:54	20:19
2	Mercredi	14	05:28	06:39	12:51	16:03	19:55	20:20
3	Jeudi	15	05:25	06:38	12:51	16:03	19:55	20:20
4	Vendredi	16	05:25	06:37	12:51	16:02	19:55	20:20
5	Samedi	17	05:24	06:37	12:51	16:01	19:55	20:20
6	Dimanche	18	05:23	06:36	12:51	16:01	19:55	20:20

● Tribune

Trois mesures visant à favoriser des économies post-COVID-19 plus résilientes et inclusives

Par Rodger Voorhies, Président de la division "Global Growth&Opportunity" de la Fondation Bill et Melinda Gates

Depuis que la COVID-19 a frappé le monde, les économies africaines ont connu un ralentissement dramatique. Même les pays où le taux d'incidence initiale du virus était limité ont dû faire face à de graves répercussions économiques. Les perturbations importantes des marchés agricoles et la flambée du chômage en Afrique subsaharienne ont réduit les revenus et entraîné une aggravation de l'insécurité alimentaire pour beaucoup de personnes. S'assurer que l'aide financière d'urgence puisse atteindre rapidement les populations est devenu une priorité pour de nombreux pays, mais avec les confinements et la distanciation sociale, il n'était plus possible de recourir aux moyens traditionnels de distribution de l'aide. Les pays qui avaient investi dans leurs systèmes financiers pour les rendre plus inclusifs avant la pandémie ont pu atténuer les graves conséquences de ces chocs économiques pour les ménages. Ces pays n'ont pas eu besoin de se réinventer radicalement pour pouvoir agir, mais ils ont utilisé de manière efficace des solutions établies propices à la numérisation, la croissance et l'inclusion. Il y a, bien entendu, une limite à la capacité des pays à élargir l'accès aux services financiers en période de crise. Il est donc temps de mettre à jour les réglementations et les infrastructures financières pour favoriser l'inclusion. Alors que les dirigeants africains et mondiaux chercheront à mettre en œuvre les mesures que les pays peuvent prendre pour reconstruire leurs économies après la pandémie, à la suite de leurs discussions lors des réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI la semaine dernière, ils n'auront pas besoin de réinventer la roue. Voici trois suggestions sur la manière dont les pays peuvent rendre leurs écono-

mies plus résistantes aux futures crises, notamment au changement climatique, aux catastrophes naturelles et à la prochaine pandémie. Tout d'abord, les pays doivent élaborer des réglementations en matière de services financiers qui offrent aux entreprises et à l'industrie un espace pour innover, tout en protégeant les consommateurs contre les risques, notamment en ce qui concerne la confidentialité des données et la cybersécurité. Lorsque les pays adoptent les réglementations financières appropriées, il est possible de multiplier les avantages de l'inclusion financière en un rien de temps. Par exemple, les paiements mobiles au Ghana ont triplé entre 2014 et 2017, tandis que l'accès général aux comptes bancaires est passé de 41 % à 58 %. Le catalyseur de cette croissance remarquable a été l'introduction par la Banque du Ghana d'une nouvelle réglementation sur la monnaie électronique en 2015, qui a permis à des établissements non bancaires, comme les opérateurs mobiles, de posséder et de gérer des entreprises de paiement mobile, tout en simplifiant le processus pour les consommateurs qui ouvrent des comptes d'entrée de gamme. Ces réformes montrent comment les banques centrales peuvent étendre rapidement l'accès aux services financiers, tout en maintenant des systèmes sûrs et efficaces. Mais la modernisation de la réglementation en matière de services financiers n'est qu'une partie de la solution. Les gouvernements doivent accroître leur capacité à identifier les citoyens et à effectuer des transactions avec eux de manière sûre et rapide. La deuxième mesure que les gouvernements devraient prendre pour reconstruire leurs systèmes financiers et bâtir des économies plus résilientes consiste à investir dans des



Rodger Voorhies

infrastructures inclusives de paiement numérique et d'identification. Pendant la pandémie de la COVID-19, les pays disposant d'un niveau élevé de connectivité en matière de paiement et d'identification ont pu rapidement identifier et effectuer des paiements aux ménages pouvant bénéficier de fonds d'urgence. Grâce aux systèmes de paiement et d'identification numériques, les individus n'ont plus besoin de remplir des formulaires papier ou de faire la queue dans les files d'attente pour recevoir des fonds d'urgence ; ils peuvent faire leur demande en ligne ou par SMS et être payés de manière numérique. En Namibie, où le taux d'adoption de l'identification est élevé et où la réglementation sur la monnaie électronique est favorable, les travailleurs non déclarés pouvaient demander une assistance par SMS ; les candidats retenus recevaient alors un jeton de portefeuille électronique qu'ils pouvaient retirer à un guichet automatique ou utiliser pour des transactions numériques. En trois semaines, le gouvernement a distribué de l'argent par voie numérique à plus d'un tiers des adultes en âge de travailler. À l'opposé, les pays dont la connectivité des paiements et les systèmes d'identification étaient limités disposaient d'options moins efficaces. Certains gouver-

nements ont dû donner physiquement de l'argent, tandis que d'autres se sont appuyés sur des mesures de protection sociale, telles que la subvention du prix des produits alimentaires ou du carburant. Heureusement, les gouvernements qui cherchent à moderniser leurs systèmes financiers numériques n'ont pas besoin de partir de zéro. Ils peuvent utiliser de nouvelles plates-formes de paiement et d'identification open source, telles que Mojaloop et MOSIP, qui s'appuient sur les meilleurs cadres de confidentialité, de protection des données et de cybersécurité. Ces innovations accélèrent déjà l'inclusion financière dans plusieurs pays. L'Éthiopie et la Guinée explorent des projets pilotes basés sur la plateforme MOSIP. Une troisième mesure que les gouvernements peuvent prendre pour construire des économies plus résilientes consiste à mettre les femmes au premier plan. De plus en plus d'expériences démontrent que mettre de l'argent entre les mains des femmes pour les connecter au système financier moderne peut conduire à des avantages à long terme, y compris un plus grand pouvoir de décision dans leur famille, et une plus grande sécurité économique. Grâce à des systèmes de paiement d'urgence ciblés,

rendus possibles par des systèmes financiers numériques solides et inclusifs, les gouvernements ont soutenu l'activité économique et les femmes pendant la pandémie. Au Togo, le gouvernement a mis en place le système de transfert d'argent NOVISSI pour soutenir les citoyens les plus vulnérables, dont les revenus quotidiens ont été bouleversés par la pandémie. Grâce à ce programme, plus de 370 000 femmes au Togo ont reçu une aide financière entre avril et juin 2020. Il faudra du temps pour apprécier pleinement les résultats des mesures d'intervention rapide prises par les gouvernements pour atténuer l'impact économique de la pandémie. Il est clair, cependant, qu'au cours de l'année dernière, les gouvernements ont préservé des millions de vies et de moyens de subsistance grâce à une utilisation judicieuse de l'infrastructure financière numérique. Au sortir de la pandémie, les gouvernements ont l'occasion de tirer des enseignements de cette crise pour mettre en place des systèmes financiers inclusifs dont ils auront besoin pour faire face aux futures crises économiques. Ce faisant, ils peuvent également positionner leurs économies en faveur de la croissance et de la résilience en ce siècle numérique. 1 <https://novissi.gouv.tg/en/home-new-en/> 2 Dans cet article, on estime que plus de 166 000 vies ont été sauvées et plus de 3,6 millions de contaminations évitées grâce aux transferts d'argent entre mars et mai 2020. Ce chiffre a été validé par Ugo Gentilini (responsable de la protection sociale à la Banque mondiale) : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1570677X21000216>



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE LA RENAISSANCE
CULTURELLE, DES ARTS ET DE LA
MODERNISATION SOCIALE
DIRECTION DES MARCHES PUBLICS ET
DES DELÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

PLAN PREVISIONNEL ANNUEL DE PASSATION DES MARCHES 2021

DONNÉES SUR LA PASSATION DES MARCHES

Ref. No. (1)	Objet du marché	PRM		DONNÉES SUR LA PASSATION DES MARCHES													
				GENERALITES			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES					EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION		
				Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DCCMPEF pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO au CMPEF (6)	Date de réception avis du CMPEF (7)	Date au objection du PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis du CMPEF (12)	Date au objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CMPEF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)
1	Doter les EFAC de matériels et fournitures scolaires	DRFM	prévision	DRP			30/04/2021	12/05/2021		14/05/2021	28/05/2021	31/05/2021	09/06/2021	15/06/2021	24/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation														
2	Construire et équiper des salles atelier à Dossou	DRRC/DO	prévision	DC						04/05/2021	11/05/2021	11/05/2021	20/05/2021	27/05/2021	04/06/2021	60 jours	FCSE
			réalisation														
3	Construire et équiper des salles atelier à Marah	DRRC/MI	prévision	AOO			07/05/2021	13/05/2021		17/05/2021	17/06/2021	18/06/2021	25/06/2021	28/06/2021	05/07/2021	90 jours	FCSE
			réalisation														
4	Construire et équiper des salles atelier à Niamey	DRRC/NT	prévision	DC						04/05/2021	11/05/2021	11/05/2021	20/05/2021	27/05/2021	04/06/2021	60 jours	FCSE
			réalisation														
5	Construire et équiper des salles atelier à Tillabéry	DRRC/TI	prévision	AOO			07/05/2021	13/05/2021		17/05/2021	17/06/2021	18/06/2021	25/06/2021	28/06/2021	05/07/2021	90 jours	FCSE
			réalisation														
6	Construire et équiper des salles atelier à Zinder	DRRC/ZR	prévision	DC						04/05/2021	11/05/2021	11/05/2021	20/05/2021	27/05/2021	04/06/2021	60 jours	FCSE
			réalisation														
7	Construire et équiper quatre salles atelier pour ITNAC	DPEA/FMC	prévision	DC						17/05/2021	24/05/2021	24/05/2021	02/06/2021	09/06/2021	18/06/2021	90 jours	FCSE
			réalisation														
8	Equiper ITNAC	DPEA/FMC	prévision	DRP			07/05/2021	17/05/2021		20/05/2021	03/06/2021	04/06/2021	14/06/2021	22/06/2021	01/07/2021	30 jours	FCSE
			réalisation														
9	Acheter de la matière d'œuvre pour ITNAC	DPEA/FMC	prévision	DC						17/05/2021	24/05/2021	24/05/2021	02/06/2021	09/06/2021	18/06/2021	15 jours	FCSE
			réalisation														
10	Equiper EFAC Agadez	DRRC/AZ	prévision	DRP			06/05/2021	14/05/2021		18/05/2021	01/06/2021	03/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation														
11	Equiper EFAC Diffa	DRRC/DF	prévision	DRP			06/05/2021	14/05/2021		18/05/2021	01/06/2021	03/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation														
12	Equiper EFAC Doudou	DRRC/DO	prévision	DRP			06/05/2021	14/05/2021		18/05/2021	01/06/2021	03/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation														
13	Equiper EFAC Marah	DRRC/MI	prévision	DRP			06/05/2021	14/05/2021		18/05/2021	01/06/2021	03/06/2021	11/06/2021	18/06/2021	28/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation														

14	Equipe EFAC Nancy	DRRCNY	prévision	DRP		06/05/2021	14/05/2021	18/05/2021	01/06/2021	03/06/2021	11/06/2021		18/06/2021	28/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation													
15	Equipe EFAC Tabou	DRRC/TA	prévision	DRP		06/05/2021	14/05/2021	18/05/2021	01/06/2021	03/06/2021	11/06/2021		18/06/2021	28/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation													
16	Equipe EFAC Tilabery	DRRC/TI	prévision	DRP		06/05/2021	14/05/2021	18/05/2021	01/06/2021	03/06/2021	11/06/2021		18/06/2021	28/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation													
17	Equipe EFAC Zinder	DRRC/ZR	prévision	DRP		06/05/2021	14/05/2021	18/05/2021	01/06/2021	03/06/2021	11/06/2021		18/06/2021	28/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation													
18	Acquérir de la matière d'œuvre pour EFAC Agadez	DRRC/AZ	prévision	DRP		30/04/2021	12/05/2021	13/05/2021	20/05/2021	20/05/2021	28/05/2021		04/06/2021	15/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation													
19	Acquérir de la matière d'œuvre pour EFAC Diffa	DRRC/DI	prévision	DC				13/05/2021	20/05/2021	20/05/2021	28/05/2021		04/06/2021	15/06/2021	15 jours	FCSE
			réalisation													
20	Acquérir de la matière d'œuvre pour EFAC Doudou	DRRC/DO	prévision	DC				13/05/2021	20/05/2021	20/05/2021	28/05/2021		04/06/2021	15/06/2021	15 jours	FCSE
			réalisation													
21	Acquérir de la matière d'œuvre pour EFAC Maradi	DRRC/MI	prévision	DRP		30/04/2021	12/05/2021	12/05/2021	20/05/2021	20/05/2021	28/05/2021		04/06/2021	15/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation													
22	Acquérir de la matière d'œuvre pour EFAC Nancy	DRRC/NY	prévision	DRP		30/04/2021	12/05/2021	13/05/2021	20/05/2021	20/05/2021	28/05/2021		04/06/2021	15/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation													
23	Acquérir de la matière d'œuvre pour EFAC Tabou	DRRC/TA	prévision	DC				13/05/2021	20/05/2021	20/05/2021	28/05/2021		04/06/2021	15/06/2021	15 jours	FCSE
			réalisation													
24	Acquérir de la matière d'œuvre pour EFAC Tilabery	DRRC/TI	prévision	DRP		30/04/2021	12/05/2021	13/05/2021	20/05/2021	20/05/2021	28/05/2021		04/06/2021	15/06/2021	30 jours	FCSE
			réalisation													
25	Acquérir de la matière d'œuvre pour EFAC Zinder	DRRC/ZR	prévision	DC				13/05/2021	20/05/2021	20/05/2021	28/05/2021		04/06/2021	15/06/2021	15 jours	FCSE
			réalisation													
26	Acquérir du matériel informatique		prévision	DC				24/06/2021	01/07/2021	01/07/2021	09/07/2021		16/07/2021	27/07/2021	15 jours	BN
			réalisation													
27	Acquérir un véhicule 4x4 pour le ministère		prévision	DRP		14/05/2021	25/05/2021	26/05/2021	09/06/2021	11/06/2021	21/06/2021		28/06/2021	07/07/2021	30 jours	BN
			réalisation													
	Total															

AOO : Appel d'Offres ouvert
 AOR : Appel d'Offres restreint
 MNED : Marché négocié par entente directe
 DGCMF : Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
 ARMP : Autorité de régulation des Marchés Publics
 PTF : Partenaire technique et Financier (Bailleur de fonds)

EFAC: Ecole de Formation Artistiques et Culturelles
 INAC: Institut National des Arts et de la Culture
 DPEA/FMC: Direction de la Promotion de l'Enseignement Artistique et de la Formation aux Métiers de la Culture
 Délais de publicité et de réception des offres:
 AOO international: 45 jours

AOO national: 30 jours
 AOR: 21 jours
 MNED: 15 jours
 Délais traitement DGCMF:
 pour mémoire, marché de fournisseur: 7 jours
 Avis DGCMF et CF: 7 jours

LE SECRETAIRE GENERAL
 Goni Boulama Abdourahmane



Atelier de formation en Police Citoyenne des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) de la ville de Tillabéry



L'Hôtel Djoliba de Tillabéry, a accueilli du 7 au 9 avril 2021, l'atelier de formation en police citoyenne de trente (30) Forces de Défense et de Sécurité de la ville de Tillabéry.

Ainsi vingt (20) fonctionnaires de police, cinq (5) gardes nationaux et cinq (5) gendarmes ont vu leurs capacités renforcées à travers l'atelier de formation de 3 jours en Police citoyenne. Ouvert le mercredi, 23 mars 2021 pour se terminer le vendredi, 26 mars 2021. Organisé par le Ministère de l'intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et Affaires Coutumières et Religieuses et financé par la Fondation Hanns Seidel, cet atelier animé par des experts en la matière, a traité des thématiques importantes qui cadrent avec le concept de police citoyenne.

Ainsi, les six (6) modules suivants sont déroulés par des formateurs

expérimentés.

1. La police de proximité, est une approche décentralisée et proactive du travail du fonctionnaire de police. A travers la compréhension de ce concept, son importance dans un pays et la maîtrise des principes, valeurs et les modalités de mise en œuvre, la criminalité, le désordre et la peur du crime seront réduits.

2. Le respect des droits de l'homme, qui est fondamental dans l'exercice des missions des fonctionnaires de police ; il est donc nécessaire d'avoir une meilleure compréhension de ces droits afin de les respecter, de les prendre en compte dans les opérations de maintien de l'ordre public, des activités de police judiciaire, et en faire la promotion.

3. L'accueil et la communication dans les services de police : aucune action efficace ne peut se faire sans une bonne commu-

nication et un bon accueil. Ne dit-on pas qu'un bon service commence par un bon accueil. Ce module permettra aux fonctionnaires de police d'acquiescer les bases et les principes de la communication ainsi que les méthodes et techniques d'accueil des populations afin de bien assurer la satisfaction des usagers, la population.

4. La gestion des conflits : identifier les sources et les causes des conflits et outiller les participants des méthodes et techniques permettant de prévenir et gérer certains conflits qui se présentent à eux au quotidien dans le cadre de l'exécution de leurs activités.

5. Les mécanismes de contrôle, permet de vérifier si les normes de services sont respectés et si la chaîne de commandement est régulière.



Lors de la formation

6. L'éthique et la déontologie : est de créer les conditions de rapprochement entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les populations pour une meilleure collaboration dans la lutte contre l'insécurité dans nos communautés.

est de créer les conditions de rapprochement entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les populations pour une meilleure collaboration dans la lutte contre l'insécurité dans nos communautés.

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Etude de Maître BIZO MATSAHI LIMANE, Notaire à la résidence de Konni, face Bank Of Africa, Cél 96.97.91.63, de la perte de l'acte de cession N°2198 du 17/03/2017 **parcelle N°D de l'ilot N°646, du lotissement Kouara II, établi la Mairie de Konni au nom de Monsieur HAROUNA YUSUF ZINDA, demeurant à Konni.**

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé, de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Mairie de Konni.

Me BIZO MATSAHI LIMANE

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte d'un acte de cession portant sur la **parcelle D, de l'ilot 13.921, lotissement ROUTE KANGOU GOROU, au nom de Monsieur YAYE MODI.** Prière à toute personne qui l'aurait trouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale de Maître Abder-Rhman HALIDOU ABDOULAYE, Notaire à la Résidence de Niamey (République du Niger) BP : 2800, Tél. : +22720.34.06.30, E-Mail : officenotarialabder@yahoo.fr, ou au service domaniale de la Communauté Urbaine de Niamey.

Pour avis, LE NOTAIRE,
Maitre Abder-Rhman HALIDOU ABDOULAYE

REPUBLIQUE DU NIGER
AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION
(ANSI)
PROJET VILLAGES INTELLIGENTS POUR LA CROISSANCE
DES ZONES RURALES ET L'INCLUSION NUMÉRIQUE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 006/2021/PVI/UGP

Recrutement d'un Consultant Individuel pour préparer les Termes de référence (Mission d'Appui administratif, technique et juridique) pour le compte du Projet Villages Intelligents.

1. Introduction

Le gouvernement du Niger a obtenu un don et un crédit de la Banque mondiale/IDA pour le financement d'un projet d'appui à la mise en œuvre du programme « Villages Intelligents », et se propose d'utiliser une partie des fonds pour le recrutement d'un Consultant Individuel pour préparer les Termes de référence (Mission d'Appui administratif, technique et juridique) pour le compte du Projet Villages Intelligents. Les objectifs de développement du Projet sont l'accès aux services de téléphonie mobile large bande et l'apport de services financiers numériques dans les zones rurales sous-desservies du Niger.

2. Objectifs de la mission

Les interventions du Consultant consisteront à fournir une expertise administrative, technique et juridique aux activités de la Composante 4 « Gestion du projet et renforcement des capacités des parties prenantes ».

De manière plus spécifique le Consultant devra à chaque fois que de besoin :

- En étroite collaboration avec les Spécialistes sectoriels de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), apporter une expertise à la conception et la rédaction des Termes de Références, rapports périodiques et divers documents administratifs entrant dans le cadre des activités du Projet PVI.
- Fournir un appui technique aux processus de recrutement et de sélection des Consultants, firmes et ressources humaines du Projet
- Assister l'UGP et le Comité de Pilotage pour toutes autres tâches en rapport avec l'objet de la mission.

3. Profil du Consultant

- Les compétences requises sont les suivantes :
- Être diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Bac +5) en gestion de projets, ingénieur en TIC, Economie ;
 - Avoir des connaissances pertinentes dans les domaines

d'intervention du projet (Inclusion Financière, environnement institutionnel et juridique des TIC's au Niger et CEDEAO)

- Avoir une excellente capacité de rédaction en français et une bonne connaissance de l'Anglais (écrit/oral)
- Avoir 10 années d'expériences avec les projets de développement notamment la Banque Mondiale ;
- Faire preuve d'une excellente capacité de conception, d'organisation et de planification des activités nécessaires à l'atteinte des résultats ;
- Capacité à favoriser le travail en équipe et à intégrer des équipes multidisciplinaires
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques notamment MS Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)

4. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature sera composé des pièces suivantes :

- Un curriculum vitae, daté et signé mettant en évidence les aptitudes du candidat, son expérience et indiquant les contacts de trois (03) personnes de référence professionnelle
- Une photocopie légalisée d'une pièce d'identité valide ;
- Les photocopies légalisées du ou des diplômes d'Enseignement Supérieur (post-BAC) et attestations de formations en rapport avec le poste.

5. Procédure et Méthode de sélection :

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (CI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Les candidats présélectionnés après la phase analyse des cv passeront un entretien.

6. Procédure de recrutement – Lieu d'affectation

Le recrutement sera effectué par appel à candidatures qui permettra d'établir une liste restreinte d'au moins trois (3) candidats répondant aux qualifications et aptitudes exigées.

- **Lieu d'affectation** : Niamey
- **Durée du contrat** : Le contrat sera conclu pour une durée d'un (01) an à compter de la signature.
- **Rémunération** : Selon la durée homme/jour des missions évaluée sur une base mensuelle
- **Prise de service** : Dès approbation des résultats du recrutement par la Banque Mondiale.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 9h 00 à 12h**

Les manifestations d'intérêts rédigées en français doivent être déposées, expédiées ou envoyées par courriel électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le vendredi 30 avril 2021 à 10 heures et porter la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant Individuel pour préparer les Termes de référence (mission d'Appui administratif, technique et juridique) pour le compte du Projet Villages Intelligents. »**

Le Projet se réserve le droit de demander au besoin les preuves des documents fournis dans le cadre de la candidature, lors de l'évaluation

Adresse :

Projet Villages Intelligents pour la Croissance Rurale et l'Inclusion Numérique (PVI) - Unité de Gestion du Projet (UGP) Sis l'angle Pharmacie 3 Août - Dar - Es-Salaam - 200 m après l'Union Européenne BP : 11968 -
Tél : 90 72 24 02

Email : pvi-bm.recrutements@ansi.ne

● Burkina Faso

L'ex-président Blaise Compaoré mis en accusation pour l'assassinat de son prédécesseur

L'ancien président du Burkina Faso Blaise Compaoré a été mis en accusation avec une dizaine d'autres personnes dans le dossier de l'assassinat de son prédécesseur Thomas Sankara en octobre 1987, a-t-on appris mardi auprès de la justice militaire.

Le 19 janvier dernier, la Chambre de contrôle du tribunal militaire avait débuté l'examen de la procédure de mise en accusation des inculpés, la jugeant respectée avant de passer au procès. Selon le délégué rendu public mardi, outre M. Compaoré, un de ses proches,

Gilbert Diendéré, et 12 autres personnes ont été mises en accusation.

Elles sont poursuivies pour différents chefs, dont ceux d'attentat à la sûreté de l'Etat, d'assassinat, de faux en écriture publique et de recel de cadavres. Thomas

Sankara, arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat le 4 août 1983, a été assassiné lors du putsch qui amena au pouvoir Blaise Compaoré le 15 octobre 1987.

(Xinhua)

● Bénin/Présidentielle

Les autorités appelées à privilégier le dialogue pour trouver des solutions

La mission d'observation électorale de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD), déployée au Bénin dans le cadre du scrutin présidentiel de dimanche, a appelé les autorités politiques béninoises dans une déclaration publiée lundi soir à Cotonou à privilégier le dialogue et la concertation pour trouver des solutions durables aux questions qui touchent la vie de la nation.

La mission a également souhaité aux dirigeants politiques la création des conditions pour une ouverture du champ politique aux Béninois pour résorber les tensions qui sont en cours dans une partie du pays et qui pourraient constituer une menace pour la démocratie, la stabilité et la paix.

Elle a fait observer que le scrutin du dimanche 11 avril 2021 s'est tenu dans un contexte particulier

marqué par des réformes structurelles qui ont apporté des changements dans le système partisan du Bénin par l'adoption de la loi définissant la charte des partis politiques et de celle sur le code électoral, qui a introduit dans son article 41 le parrainage des candidatures.

"Ces réformes ont introduit des changements structurels dans les pratiques politiques et électorales du Bénin, et sont à l'origine des

tensions", a constaté la déclaration, soulignant que l'environnement préélectoral a été également marqué par de hautes tensions, dans le centre-nord du pays où il y a eu deux morts et plusieurs blessés, y compris au sein des forces de l'ordre. "Cependant, ces incidents n'ont pas entaché le déroulement du scrutin dans le reste du pays", a-t-elle nuancé.

Quelque 5 millions d'électeurs se sont rendu aux urnes dimanche 11 avril 2021 pour le premier tour de l'élection présidentielle. En vertu du nouveau code électoral, le chef de l'Etat est élu sur un ticket avec son vice-président au suffrage universel direct, pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois.

(Xinhua)

● USA

Un étudiant armé abattu par la police dans un lycée du Tennessee

La police de Knoxville, dans l'Etat américain du Tennessee, a mortellement touché par balles lundi un lycéen après que celui-ci a ouvert le feu contre des officiers au sein d'un établissement scolaire, blessant l'un des officiers.

L'incident, survenu aux alentours de 15h15 heure locale à l'établissement scolaire Austin-East Magnet, vient allonger la liste des fusillades de masse survenues à travers les Etats-Unis depuis la mi-mars. D'après la police de Knoxville, l'officier blessé par balles devrait survivre à ses blessures. Il a été atteint à une jambe. La police s'est rendue à Austin-East après avoir été informée qu'un homme armé se trouvait dans l'établissement. Le suspect a été localisé dans une salle de

bain, où la fusillade s'est produite. "Quand les officiers sont entrés, le suspect a ouvert le feu, ont-ils dit, et blessé un officier", a déclaré le directeur du Bureau d'enquête du Tennessee, David Rausch. "Le suspect a été déclaré mort sur les lieux et a, depuis, été identifié comme un étudiant d'Austin-East", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse nocturne. La police avait dans un premier temps évoqué "plusieurs victimes par balles" durant l'incident.

(Reuters)

Marchés Publics

AVIS D'APPEL D'OFFRES

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TILLABERI
DEPARTEMENT DE TERA
COMMUNE RURALE DU GOROUL

1. Le Gouvernement du Niger a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD) 14 millions d'Euros soit près de 9 milliards de F CFA pour financer le Projet d'Appui au Développement Local (PADL CNE 1126) du programme Kandadji de régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du fleuve Niger (P/KRESMIN). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de **construction d'une aire d'abattage à Tegueye, et les Travaux de construction d'un marché à bétail à Tegueye et un parc de vaccination à Kossa: Commune rurale de Goroual, département de Téra.**

2. Le Président de la Délégation Spéciale de la Commune rurale de Goroual sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de construction. Ces Travaux sont à exécuter dans un délai de Quatre (4) mois.**

- Lot 1 : AON N°01/2021, Travaux de construction d'un marché à bétail à Tegueye et un parc de vaccination à Kossa;

- Lot 2 : AON N°02/2021, Travaux de construction d'une aire d'abattage à Tegueye.

- Lot 3 : AON N°03/2021 travaux de réalisation d'un (1) poste d'eau autonome à l'aire d'abattage de Tegueye.

3. Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers d'Appels d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la Commune rurale de Goroual de 8 heures à 17h 30 du Lundi au Vendredi** et/ou obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : **Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la Commune rurale de Goroual contre un paiement non remboursable de 100 000 francs CFA pour chaque dossier.** La méthode de paiement sera paiement direct en espèce.

4. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la Commune rurale de Goroual au plus tard le 05/05/2021 à 9 heures.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après dans la **salle de réunions du génie rurale sis à Téra le même jour à 10 heures** précises.

5 Le soumissionnaire devra joindre à son offre, une garantie d'offre du montant de 2% du montant selon le modèle joint au dossier d'appel d'offres.

Le Président de la Délégation Spéciale

Marchés Publics

AVIS D'APPEL D'OFFRE

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE
L'AGRICULTURE

RELATIF A LA FOURNITURE DE SEMENCES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN A LA CAMPAGNE AGRICOLE 2021/2022

Dans le cadre du soutien à la campagne agricole, le Gouvernement de la République du Niger ; sur financement du Budget National, appui les producteurs agricoles vulnérables en semences certifiées de mil, sorgho, maïs et de niébé pour une bonne préparation de la Campagne des Cultures pluviales 2021.

Le présent marché est relatif à la fourniture de 843 000 Kg de semences certifiées de cultures pluviales réparties en quatre (4) lots ci-après :

Lot N°1 : composé de variétés de céréales (mil, sorgho, niébé et maïs) pour un total de 355 000 Kg

Lot N°2 : composé de variétés de céréales (mil, sorgho, niébé et maïs), pour un total 279 000 Kg

Lot N°3 : composé de variétés de céréales (mil, sorgho, niébé et maïs), pour un total de 116 000 Kg

Lot N°4 : composé de variétés de céréales (mil, niébé et maïs), pour un total de 93 000 Kg

Les semences doivent être certifiées par la Direction de Contrôle et de Certification à la Direction Générale de l'Agriculture.

Les semences de maïs destinées à la région d'Agadez doivent être de bonne qualité et achetées sous le contrôle de la Direction Régionale de l'Agriculture d'Agadez. Des échantillons doivent être soumis pour approbation au niveau des services de l'Agriculture avant la livraison globale. Tout manquement ainsi que tout lot douteux sera simplement et purement rejeté au profit et péril du fournisseur. Le marché sera ainsi accordé au profit du deuxième fournisseur qualifié. Les semences doivent être livrées sous des emballages appropriés.

Délai de livraison : quinze (15) jours maximums

Le présent marché est soumis aux conditionnalités suivantes :
1. La participation à la concurrence sera ouverte aux personnes physiques ou morales ou groupements en règle vis-à-vis de l'Administration pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction, ou de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens ;
Les candidats peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots, mais ne peuvent normalement être adjudicataire que de trois (3) lots au maximum. Toutefois, en cas de nécessité avérée, un soumissionnaire peut se voir attribuer plus de trois

(3) lots.

2. Les candidats peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès de la Direction Générale de l'Agriculture sise sur la route latérale menant du Camping touristique à Kouara Kano ou à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public sise au Ministère de l'Agriculture, tous les jours ouvrables entre 09 heures et 12 heures.

3. Tout candidat éligible pourra acheter un jeu complet du dossier d'Appel d'Offres, auprès de la Cellule de Gestion Administrative, Financière et du Matériel de la Direction Générale de l'Agriculture et à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage moyennant paiement d'un montant non remboursable de Deux cent mille (200 000) FCFA.

4. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat

5. Les offres présentées en un (1) original et quatre (4) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de 1.000.000 FCFA pour chaque lot soumissionné ; et devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public au plus tard le **23/04/2021 à 10 heures.** Aucune offre ne sera acceptée séance tenante.

6. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Les offres reçues hors délai seront rejetées

7. Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

8. Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres ouverts.

Le Secrétaire Général
Diamoutou Guessibo Boukari

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.org

Directeur de Publication
ZAKARI ALZOUMA COULIBALY

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)

Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef: Siradji Sanda
Rédacteur en chef Adjt: Souley Moutari
Secrétaire de Rédaction: Zabeirou Moussa
Rédacteur en chef en ligne: Oumarou Moussa

Direction Technique (DT)

Directeur: MAHAMANE HADI ; 20 73 99 87
Réd. Chef informatique: Inoussa Oumarou
Réd. Chef informatique adjt: Abdou Raphiou Maroufou

Direction Commerciale (DC)

Directeur: Inoussa Sadissou Samy ; 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub: Mme Wata Fassouma

Direction Administrative et Financière (DAF)

Directeur: MOROU HAMADOU 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: M. Alzouma Harouna

Composition : ONEP

Tirage : 5000 exemplaires

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1. Prêt-à-monter - Note - Arbre au bois dur ;
2. Femme palmipède (Lettres à ordonner)- Instrument de musique ;
3. Tours de certaines mosquées ;
4. Métal familial - Groupe armé d'Algérie - Aticle défini ;
5. Glucinium- Raisonnable ;
6. Loup de mer - Centre de formation de l'USTN ;
7. Etat - Grecque ;
8. Système de localisation électronique- Sophie en était une (Inversé) ;
9. Génisse renversée - Clair ;
10. L'on y travaille à la chaîne - Boeuf sauvage.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

du
Sahel

VERTICALEMENT

1. Site d'orpaillage de l'Ouest ;
2. Atterrissement - Taureau divinisé ;
3. Très mince - Diplôme ;
4. Paresseux retourné - Capucin - Auteur anonyme ;
5. Le marteau et l'enclume lui sont indispensables ;
6. Réfuté en montant - Expression de Vêto ;
7. Police politique de l'ex-Allemagne de l'Est - Au milieu du visage ;
8. Cible aisée - Obstiné ;
9. Précède ce qu'on n'est plus - Élément ;
10. Frontière naturelle entre le Niger et le Nigéria.

numéro précédent

1	C	A	P	A	C	I	T	E	T	
2	R	U		I	R		A	S	E	R
3	O	S	I	R	I	S		O	N	O
4	C	S	P		Q	U	I		E	T
5	O	I		P	U	I	N	E		T
6	D		V	I	E	N	T		R	E
7	I	N		A	T	T	E	N	D	U
8	L	I	E	N	S		R	E	P	S
9	E	T	O	O		P	E	V		E
10	S	A	I	S	I		T	E	E	S

République du Niger
Cabinet du Premier Ministre
Autorité de Régulation
du Secteur de l'Energie



AVIS DE REPORT

Le Directeur Général de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de

clôture de l'avis à manifestation d'intérêt AMI-001/ARSE/2021 relatif à la sélection d'un cabinet chargé du recrutement des agents est reportée au vendredi 23 avril à 10h, les offres sont reçues au secrétariat du Directeur Général.

IBRAHIM NOMAO

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Etude de, Notaire à la Résidence de Niamey, Quartier Kalley-Sud, Avenue du Niger, face Ets Bagué Daouda, BP:10.646 Niamey (République du Niger), Tél:20.73.34.34, Fax:20.73.31.31;

De la perte d'un ACTE DE CESSION D'IMMEUBLE désigné ci-après: Un terrain urbain, d'une superficie de Quatre Cents (400) mètres carrés sis à Niamey dans la zone du lotissement CITE Me SEBANGOU de formant la parcelle k, de l'ilot 19 880, au nom de Monsieur IBRAHIM MAAZOU.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou à la Direction de la fiscalité foncière et cadastrale.

POUR AVIS LE NOTAIRE,
Maître MOHAMED AMADOU BOUKAR

INCROYABLE MAIS VRAI

Royaume-Uni : Elle accouche de jumeaux conçus à trois semaines d'écart, un phénomène rarissime

Une Britannique de 39 ans, a donné naissance en septembre 2020 à Rosalie et Noah, des jumeaux issus d'une superfécondation. Le phénomène est si rare que le nombre de cas dans le monde est inconnu. Il se produit quand une grossesse débute alors qu'un embryon est déjà en cours de développement dans l'utérus. La petite fille a ainsi été conçue plusieurs semaines après son frère, raconte ABC News. Les médecins de la trentenaire ont découvert l'existence des «super jumeaux» lors de l'échographie pratiquée après 12 semaines de grossesse. Ils ont constaté la présence de deux fœtus, dont le degré de croissance montrait un écart d'âge de trois semaines. Il s'agit d'une des plus grandes différences jamais observées dans un cas de superfécondation. Après des années d'essais infructueux pour avoir un enfant avec son compagnon, la Britannique avait entamé un traitement contre l'infertilité. Après l'annonce de cette double grossesse, ses médecins lui ont annoncé que Rosalie, le plus jeune des deux bébés, pourrait ne pas survivre. L'accouchement a finalement été déclenché après 33 semaines de grossesse pour sauver la fillette. Prise en charge pendant trois mois en soins intensifs néonataux, Rosalie a pu rejoindre sa famille à temps pour les fêtes de fin d'année 2020. «Chaque fois je les regarde et je me dis "Waouh, j'ai tellement de chance"», a commenté la mère de famille.

20 Minutes.fr

H O R O S C O P E

<p>BÉLIER</p> <p>21 mars - 19 avril</p> <p>La prudence sera nécessaire. Vu les configurations astrales du moment, ne succombez pas aux charmes des belles paroles.</p>	<p>TAUREAU</p> <p>20 avril - 20 mai</p> <p>Mercury réchauffe vos relations amoureuses. En couple, vous aurez envie de partager et de dialoguer avec votre partenaire, dans une atmosphère.</p>	<p>GÉMEAUX</p> <p>21 mai - 21 juin</p> <p>Votre vie conjugale ne manquera pas de piment ! Le Soleil et Mars, bien placés dans votre Ciel.</p>	<p>CANCER</p> <p>22 juin - 22 juillet</p> <p>Soyez indulgent ! Si vous ne focalisez pas trop sur les faiblesses et les petits défauts de votre conjoint.</p>
<p>LION</p> <p>23 juillet - 21 août</p> <p>Le bonheur attendra tous les natifs du signe. Les deux planètes les plus bénéfiques du Zodiaque seront dans les secteurs sentimentaux.</p>	<p>VIERGE</p> <p>22 août - 21 sept.</p> <p>Vous vous efforcerez de transformer vos rêves en réalité. Comme vous aspirez à une vie conjugale harmonieuse, fondée sur une bonne communication.</p>	<p>BALANCE</p> <p>22 sept. - 21 oct.</p> <p>Les célibataires sont favorisés aujourd'hui ! En effet, cette journée leur semble plus favorable qu'aux natifs déjà liés.</p>	<p>SCORPION</p> <p>22 oct. - 21 nov.</p> <p>Grande embellie côté cœur, car Vénus se mettra à vous protéger de tout son poids. Journée faste pour les couples. Des émotions seront au rendez-vous.</p>
<p>SAGITTAIRE</p> <p>22 nov. - 21 dec.</p> <p>Une journée enrichissante vous attend. Sur le plan conjugal, vous aurez l'occasion de concrétiser des projets anciens et de vous épanouir.</p>	<p>CAPRICORNE</p> <p>22 dec. - 20 janvier</p> <p>Votre vie de couple passera au premier plan de vos préoccupations. Avec cet aspect de Mercure, la balle sera plutôt dans le camp de l'autre.</p>	<p>VERSEAU</p> <p>21 janv. - 18 février</p> <p>Les planètes mettent en vedette l'amour et le plaisir sensuel. Voilà qui vous promet une journée très protégée sur le plan amoureux.</p>	<p>POISSONS</p> <p>19 fev. - 20 mars</p> <p>Vous chercherez à consolider l'amour et les liens qui vous unissent à votre conjoint. Mais si vous avez l'impression d'être le seul.</p>

PHARMACIES DE GARDE

Samedi 10 avril Au
Samedi 17 avril 2021

- ♣ Ténéré
- ♣ Belle Vue
- ♣ 7 Thérapies
- ♣ Rawda
- ♣ Dine
- ♣ Malou
- ♣ Zara
- ♣ Château 8
- ♣ Yantala
- ♣ Al Afiya
- ♣ Boumi
- ♣ Liberté
- ♣ Concorde
- ♣ Mali Béro
- ♣ Courronne Nord
- ♣ Collège Mariama
- ♣ Wadata
- ♣ Indépendance
- ♣ République
- ♣ Banifandou
- ♣ Goudel
- ♣ Niamey 2000
- ♣ Dendi
- ♣ Aéroport
- ♣ Gamkalley
- ♣ Rond Point Liptako
- ♣ Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations :	13
SAMU :	15
Police Secours :	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37



RENAULT
Passion for life

RENAULT DUSTER ROBUSTE



**LA NIGERienne
DE L'AUTOMOBILE**

B.P. 10510 Niamey, République du Niger
Tel: +227 2033 7890 | Fax: +227 2033 7891
nigerienneautomobile@lana.ne | www.nigerienne-automobile.com



BANK OF AFRICA - NIGER
vous souhaite un bon Ramadan

www.boaniger.com



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

